

en ligne en ligne

BIFAO 79 (1979), p. 77-86

Jean Gascou

Ostraca de Djémé [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

OSTRACA DE DJÉMÉ

Jean GASCOU

L'activité de ses fouilleurs sur la rive gauche thébaine rend compte de la présence à l'IFAO de quelques ostraca coptes d'époque arabe entrant dans l'énorme série des reçus fiscaux de Djémé/Memnonia. Un peu moins de 400 échantillons de cette monotone mais utile documentation (1) étaient déjà connus, lorsque F. Hintze, en 1974, en ajouta d'un seul coup 27 (2).

Avec l'aimable autorisation de M. J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, j'en publie ici 5, suivis d'une liste en grec de mêmes date et provenance.

Le principal instrument de travail, en la matière, est l'ouvrage de W.C. Till, Datierung und Prosopographie der koptischen Urkunden aus Theben, Vienne, 1962 (cité ci-après Till, Datierung). J'y renvoie le lecteur pour l'explication des sigles que j'utilise.

Je ne donne de traduction que pour le n° 1, exempli gratia, et m'abstiens de discuter de questions fiscales (3).

25

⁽¹⁾ Voir le bilan dressé par P. Kahle, « Zu den koptischen Steuerquittungen», Festschrift zum 150 jährigen Bestehen des berliner ägyptischen Museums, Berlin, 1974, 283-285 (note posthume complétée par F. Hintze).

⁽²⁾ F. Hintze, «Koptische Steuerquittungsostraka der berliner Papyrus-Sammlung»,

ibid., 271-281 + Pl. (cité ci-après Hintze n° X). 9 avaient toutefois été déjà édités dans les BKU.

⁽³⁾ Je remercie très vivement M. R.-G. Coquin, qui a bien voulu relire ce travail, de ses savantes suggestions.

1

inv. 13898 (séqu.) (Pl. XXXIII, 1) 8.5×10.5 cm.

1re moitié VIIIe s.

Terre jaune lustrée, encre noire.

бісс оузолок T / наріөміа ачеї єтоот зітоотк
нток санагапн ннаіас
запекалаграфон зітпр ω^T катаволн н#ромпе тетар T /
гі/ 0 а 0 0 а іна/є 4

vacat

[2e main] $\alpha\theta\alpha\nu\alpha\sigma^{\chi}$ $\pi\alpha\pi^{\theta}$ σ^{χ} [1re main] MHNA HAAM CTOÏ \star

« Voici qu'un sou nominal (ἀρίθμια) m'est parvenu par tes soins, toi, Sanagapè fils d'Elias, au titre de ton impôt personnel (διάγραφον), pour le premier acompte (πρώτη καταβολή) de la quatrième (τετάρτη) année indictionnelle, soit (γίνεται) un sou (νόμισμα), le premier du mois de Tybi de l'indiction 5.

Approuvé par Athanasios fils de Papnouthios. Approuvé par Ména fils de Paam».

- 1/2) ΔΡΙΘΜΙΔ. Expression fort discutée (cf. OMH, p. 28, n. 3, P. Bala'izah 130 n. 3, P. Ness. 77 n. 5, KOW, p. 21). Les présentes traduction et interprétation suivent H.I. Bell, P. Lond. IV, p. 84-86, et paraissent confirmées par BKU 89 à 91 (= Hintze 1,2 et 15), où, à côté des sommes exprimées en solidus ou fractions de solidus/ἀρίθμιου, est spécifiée la valeur réelle en carats.
- 3) Sanagapè/Elias contribue pour l'indiction suivante dans *OMH* 381, et pour l'indiction 14 dans *OMH* 315. Il figure dans la liste *OMH* 45.
- 6) INA/c. Ce décalage entre l'année d'imposition et l'année de perception est fréquent à Djémé (Hintze, p. 271).

7/8) Athanasios/Papnouthios et Ména/Paam ont signé de nombreux reçus de Diémé, soit entre 721 et 723, ou 736 et 738 (Till, Datierung, s.n.; ajouter Hintze 24 et 25 et notre n° 4). Tous deux ont été maires (AAGIANE) respectivement vers 698 ou 728, et en 722, 729 ou 744. Compte tenu de ces indications notre texte pourrait dater du 27/12/721 ou 736.

Till, se référant à CLT 1, 1. 129, tient Athanasios pour analphabète et estime que ses suscriptions ont été rédigées par Ména. Mais notre texte montre au contraire en Ath. un homme rompu à la minuscule grecque usuelle à l'époque dans les pièces administratives et fiscales (voir H.I. Bell, in JEA 12 (1926), 265-266).

2

sans no (Pl. XXXIII, 2) $7,5 \times 10,5 \text{ cm}$.

22/11/705 ou 720

Terre jaune noircie, lisse. Encre noire.

Constatation du paiement de un sou nominal au titre du premier acompte de l'impôt personnel de Zabédéos/Georgios, pour l'ind. 4, par Pétros apè, et Psate/ Pisraël, qui a établi le reçu (ἐντάγιον).

> ¥ €1CC Oλ5O-AOK/ NAPIOміх хчеі єтоот 2ITOOTK NTOK ZABE-**УЕОС LEMPLIOC 57UEK-**ТІЗГЬУФОИ БІДПЬФДЕН КУТУУ итеіромпе тетартн гі/ й а M ABYP KS INA/A HETPOC HATH +-10 стоіхеі фати пісранаюу AGAITEL MMOL AICMN-HEIGNTAFI/

- 4/5) Le payeur Zabédéos/Georgios est attesté entre 698 et 730 (Till, Datierung, s.n.).
- 8) L'anh ou ane est un magistrat villageois de Djémé aux attributions mal connues, car il n'est apparu jusqu'à présent que comme signataire de quittances

fiscales (Till, in Studi in onore di A. Calderini e R. Paribeni, II, Milan, 1957, 497). Petros apè est attesté d'une ind. 8 à une ind. 4 dans la 1^{re} moitié du VIII^e s. (Till, Datierung, s.n.). Il est associé à Psatè/Pisraël dans CO 413, OMH 373 et KOW 74.

10) Psatè/Pisraël est un des personnages le mieux attestés de Djémé (Till, Datierung, s.n.; ajouter O. Petrie 465-467, O. Cam. 116, O. Tait 2077, Hintze 6 et 26, et O. Amst. 93, rééd. R. Bagnall in Enchoria 8 (1978), 149-150). Sa chronologie est discutée mais paraît comprise entre 698 et 728. D'où la date proposée ci-dessus pour notre texte.

3

32 a NET. 46 (Pl. XXXIII, 3) 11.5×7.5 cm.

1^{re} moitié VIII^e s.?

Terre rose, engobe jaune verdâtre. Encre noire délavée.

Constatation du paiement de un sou nominal au titre du premier acompte de l'impôt personnel de x fils de Senetôm, pour l'ind. 11, par Kônstantinos apè et un ou plusieurs autres percepteurs, un 28 juillet de la même ind. (4 Mésoré).

* еісс оуголок/
парівміа ачеі етоот
гітоотк [п]ток са.п^о псепетшм гапекалаграфон гітпр катаволн пфромпе
енаекатн гі/ р а м мс
а іпа/ іа
кшистантінос
панін фстоіхеі
* а......

3) Le nom propre du payeur est suspendu après le Θ ; cf. KOW 79.

7) p est une abréviation de apiemion, équivalent pratique de $v \delta \mu \iota \sigma \mu \alpha$ luimême; voir KOW, p. 21. C'est bien ainsi qu'il faut comprendre les mentions abrégées de $\hat{\alpha}\rho i\theta \mu \iota \sigma \nu$ dans O. Ashm. 102,2, O. Petrie 467, 3, O. Cam. 113,3, où la sinusoïde $\hat{\beta}$ après $\hat{\alpha}\rho(i)\theta(\mu \iota \sigma \nu)$ doit se lire $(\hat{\eta}\mu \iota \sigma \nu)$ et non $(v \hat{\sigma}\mu \iota \sigma \mu \alpha)$, et de même, malgré l'avis de l'éditrice, dans O. Tait 2076,3 et 2080,3 $(\hat{\eta}\mu \iota \sigma \nu)$ répété en lettres, probablement, à restituer dans la lacune qui suit $\hat{\beta}$ sur le modèle de O. Tait 2081,3), 2081,3 et 2082,2. Voir aussi SB 10436, 10611 à 10613.

9/10) Kônstantinos apè a signé OMH 283 (ind. 15). Chronologie incertaine. A propos de sa suscription †croixei, forme verbale purement copte malgré la racine grecque, je signale que l'affixe †- a été parfois pris pour une croix par les éditeurs (O. Amst. 93, rééd. Bagnall, art. cit., 149 et 150 n. 4, O. Petrie 464,4, 466,8, 467,4).

4

sans n° (Pl. XXXIV, 4) 8.5×7.5 cm.

1re moitié VIIIe s.

Terre rose, lisse. Encre noire délavée.

Constatation du paiement de 1 sou nominal au titre de la $\delta\alpha\pi\dot{\alpha}\nu\eta$ (entretien des agents de l'Etat) de Phoibammôn/David, pour l'ind. 5, par Sevèros $ap\dot{e}$ et les percepteurs Ména/Paam et Athanase/Papnouthe (voir notre n° 1).

★ СЕУНРОС ПАПН - CTO[1]
 ФОІВАММОЙ ДАУ БІД ЗАТААПАЙН ИТЄІ ФОІВАММОЙ ДАУ БІД ЗАТААПАЙН ИТЄІ БІД ЗАТААПАЙН ИТЄІ БІД ЗАТААПАЙН ИТЄІ БІД ЗАТААПАЙН ГІ/ А
 М Ф. . 9 . Х ІЙА/ Є
 Ж ЄІС ОУ-

vacat

10 MHNA HAAM CTOI &

- 5) Phoibammôn/David a écrit OMH 114.
- 9) Sévéros apè est déjà bien connu (Till, Datierung, s.n. et Hintze 21). Il a notamment signé, pour une même ind. 5, avec Athanase et Mena les reçus de $\delta\alpha\pi\dot{\alpha}\nu\eta$ OMH 290 et 303.
- 13) Endossement grec au nom du payeur. L'abréviation $\delta \alpha \delta$ pour $\Delta \alpha \nu \epsilon i \delta$ est banale. Indications identiques, en grec ou en copte dans Hintze 25, OMH 220, 304, 317. Dans des conditions qui sont loin d'être indifférentes (nature de l'impôt), on voit parfois des endossements au nom d'un substitut du payeur juridique (voir notamment Hintze 21, 22 et 27).

5

sans n° (Pl. XXXIV, 5)
$$6 \times 8$$
 cm.

1re moitié VIIIe s.

Terre rose, engobe jaunâtre. Même main que 3. Encre noire très effacée.

Constatation du paiement de 1/2 sou nominal au titre de l'impôt personnel de Pétros fils de x, pour le deuxième acompte de l'année indictionnelle (à Djémé, les versements pour la deuxième $\kappa\alpha\tau\alpha\beta\delta\lambda\eta$ sont souvent inférieurs au sou).

```
    ★ €ІСС ОЎПАЩЄ ИЗОЛОК<sup>Т</sup>/
        ИАРІӨМІА АСЄІ ЄТООТ
        ЗІТ[ООТК] ИТОК ПЕТР-
        [ОС....]...ЗАПЕК-
        [ДІАГРАФО]Й ЗІТДЕЎТЕР/
        КАТА<sup>А</sup> Ифромпе
        .....р...6Ө
        .....
        λ...
```

cassure

6

n° 59 G. NET. 46 (Pl. XXXIV, 6) 10,6 × 9 cm.

milieu VIIIe s.

LISTE DE NOMS

Terre brune côtelée, entre noire. Cursive grecque caractéristique de l'époque arabe avancée. La date se tire des personnages mentionnés, connus pour la plupart, à Djémé.

± 10 lettres
 ± 12 lettres
 Πανιᾶς Πιάμ
 Παπᾶς Αθανασίου
 Σωλωμὼν Ιωσ(ήφ)
 Ιωσήφ Ζωλωμῶ(νος)
 ± 10 lettres
πιν
 Πέτρος Πιάμ
 Φερις Ιωσ(ήφ)

- 3) Panias ou Panis/Piam est témoin dans KRU 11,63 (753).
- 4) Papas/Athanasios est témoin dans KRU 14,89 (756).
- 5) Solomon/Joseph apparaît dans la liste CO 445,4, et encore dans la liste OMH 30 en compagnie de Pharis/Joseph de notre l. 11.
- 6) Joseph/Solomon paie le premier acompte de son impôt personnel ($\delta \iota \dot{\alpha} \gamma \rho \alpha \varphi o v$) dans le reçu CO 420 attribuable à la 1^{re} moitié du VIII^e siècle.
 - 11) Sur Pharis/Joseph voir n. 5. Il est témoin dans KRU 26, 30 (milieu VIIIe s.).

APPENDICE

Mains, sigles, vocabulaire rendent parfois difficile de décider si tel reçu de Djémé est grec ou copte. Il peut de ce fait arriver que l'éditeur coptisant « manque » une forme grecque. Inversement, et avec plus de dommages encore, certaines pièces se sont introduites dans des catalogues d'ostraca grecs. Toutes n'ont pas eu la chance de O. Amst. 93 promptement rendu au copte par Bagnall, art. cit., et y sont tombées dans l'oubli. Voici donc quelques notes critiques, purement conjecturales, car je n'ai eu dans aucun cas accès aux originaux ni aux photographies, suggérées par l'examen de cette documentation.

CO Add. 66, reçu délivré à Pesate/Philothéos,

- 4) гапекмерос изеніон
- 5) MNNK.... MA
- 6) гітєгромпе пемпте

La 1. 5, d'après OMH 292,5, 298,5 et KOW 97,5 (= ST 69), se restitue MNNKE (ε) TICTALMA (je suis obligé de suppléer un ε , car la lacune ne peut contenir 7 lettres). L'ensemble se traduit «pour ta part du $\xi \dot{\varepsilon} viov$ (entretien des fonctionnaires en déplacement) et des autres réquisitions ». Sur cette acception de $\dot{\varepsilon}\pi i\sigma\tau\alpha\lambda\mu\alpha$ voir P. Merton II 100; cf. J. Keenan in ZPE 16 (1975), 43-46.

OMH 324. Les éditrices pensent que la 1. 1 de ce reçu

a trait à l'impôt (de nature encore incertaine) appelé διοίκησις. C'est tout le contraire. La vraie lecture, qui ne présente aucune difficulté paléographique, χωρις Τιιδιοικηςις, est suggérée par CO 406,3 et KOW 99 a, 2 (= ST 66). ΤΗ équivaut ici phonétiquement à l'article démonstratif † ou τει Rayer χαριςτη de l'index des Greek Terms des OMH.

OMH 326, reçu délivré à Pétros/Athanasios,

- 2) и прос....
- 3) ϕa_{M}^{Θ} is in / Trith

Il s'agit ici de l'« impôt supplémentaire », просонки (voir P. Cairo Masp. 67325 II A, 9), comme le suggèrent des textes exactement parallèles, CO 425, O. Petrie 464,2, 465,3 et 467,2. La diplomatique de ce genre de reçu oblige à suppléer l. 2, après le titre, et avant les indications chronologiques de la l. 3, la somme, abrégée (O. Petrie 464), et même d'après les autres textes, avant la somme, une première mention abrégée de l'indiction. Comme les éditrices des OMH ne donnent jamais la dimension exacte des lignes ou sections de lignes non lues, on ne peut décider si nous avons assez de place pour tous ces renseignements.

La croix de la 1. 2 est en réalité le sigle de $\delta \pi \epsilon \rho$ (\mathcal{L}) qui a évolué vers cette forme à l'époque tardive (cf. Hintze 19).

O. Ashm. 103.

Il s'agit, comme précédemment d'un reçu de $\pi \rho \sigma \theta \dot{\eta} \kappa \eta$. Ses lignes 2 et 3 doivent être reconstituées selon le modèle indiqué plus haut.

La 1. 4 contient vraisemblablement la suscription du percepteur Kóµɛs souvent associé à Pcher/Athanasios (O. Petrie 463, 464, OMH 243, 324 à 326, 393 et CO 406) et coutumier des graphies de crexel, crexe etc.

Noter que le payeur Samoul/Philothéos est connu à Djémé (Till, Datierung, s.n.).

- O. Petrie 465, reçu de προσθήκη dont voici les suscriptions :
 - 5) $\Phi \alpha \mu \varepsilon (\nu \dot{\omega} \theta)$ i $i(\nu) \delta (i \kappa \tau i o \nu o s) \eta +$
 - 6) $\Pi \varepsilon \sigma \dots \pi \dot{\alpha} \pi \eta \ \sigma \tau o \iota \chi(\varepsilon \tilde{\iota})$
 - 7) Ψάτε Πισραῆλ ἔγρα-
 - 8) $\psi \alpha$.

Psate/Pisraël (voir notre n° 2) est très souvent associé à un apè Pesate, d'où ma lecture de la 1. 6 : πε cate παπη ctoix/.

La date de l'ostracon peut être le 6 mars 710 ou 725.

26

O. Petrie 467

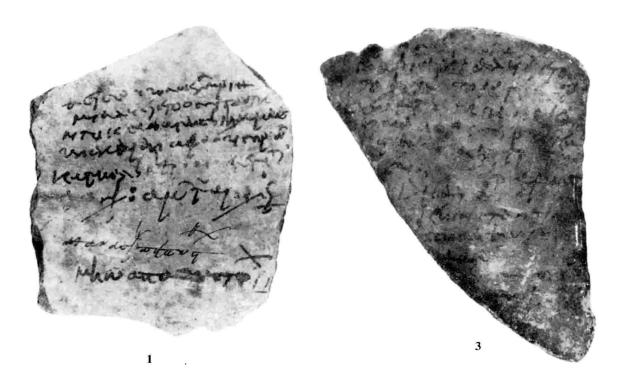
Je propose directement le texte suivant :

- 1) éd. $+\Phi_0....ov\pi i\sigma\eta s$. Phoibammôn/Pisès est le destinataire du reçu CO 413 signé de Pétros apè et de Psate/Pisraël.
- 2) éd. $\dot{\upsilon}(\pi\dot{\epsilon}\rho)$ προσθήμης...χ..σ.. Pour la restitution suivre CO 425, 2-3. 3/4) éd. $\dot{\alpha}\rho(\iota)\theta(\mu\iota\sigma\upsilon)$ αμ[×] μ.. $\nu\varrho(\mu\iota\sigma\mu\alpha\tau\iota\sigma\upsilon)$ \leq + Γεώργιος | πάπη + στοιχ(εῖ). Ψάτε etc. Suivre CO 425 et OMH 326. L'apè Georgios est attesté par OMH 253. La date probable de notre texte est la deuxième moitié de février 707 ou 723 (après un 20 Mécheir, ind. 6).

O. Petrie 468.

Reçu signé de Solomon, Pétros, Andréas et Aristophanès, tous personnages connus à Djémé. Solomon a notamment signé avec les trois autres *OMH* 229 et 232. Aristophanès a exercé vers 723/730 ce qui situe l'ostracon.

Le payeur de la 1. 1 Ψῦρος Η...ς est probablement le Υγρος Ηλιλς de ΚΟW 78 (reçu de διάγραφον signé de Pétros).

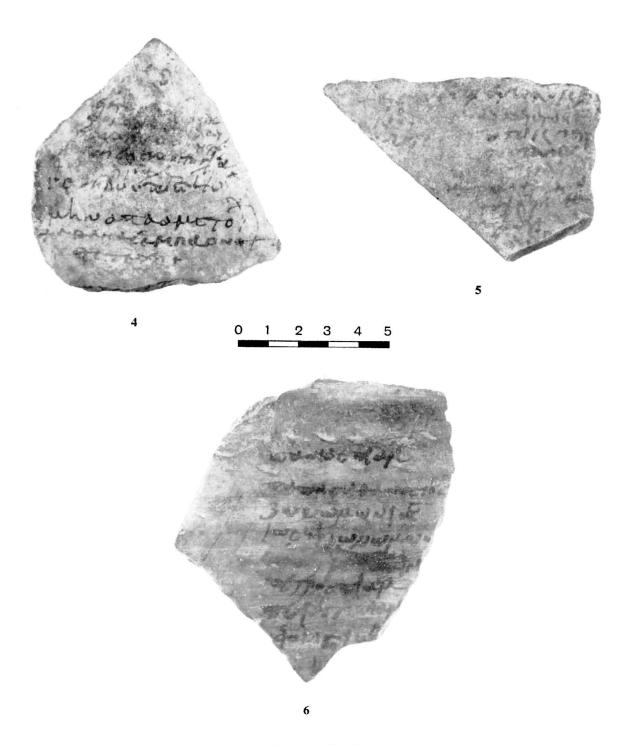


0 1 2 3 4 5



2

Ostraca de Djémé



Ostraca de Djémé.